

**Vie de bureau** Être dans la lune  
au travail ? Pas si grave... ➔ P.4



**Succès** Des Français aménagent  
le musée de la Maison-Blanche ➔ P.6

Mardi 2 avril 2024

# Économie

# Le Parisien



**Hommes, femmes, jeunes, seniors...**

# Ils veulent tous créer leur boîte

Un sondage OpinionWay pour le salon Go Entrepreneurs, cette semaine à La Défense Arena, confirme l'envie des Français de se lancer dans l'aventure : un sur quatre se déclare prêt à créer un jour sa propre boîte.

➔ Vie de bureau • P. 2 et 3

## Le tableau de bord

**Smic horaire**  
↑ Brut : 11,65 €  
↑ Net : 9,22 €

**Smic mensuel**  
↑ Brut : 1766,92 €  
↑ Net : 1398,69 €

**Taux de chômage**  
T4 2023  
↑ 7,5%

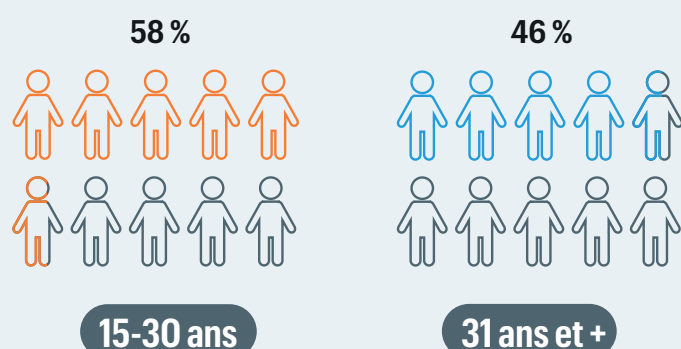
**Taux d'inflation**  
Février 2024  
↓ +2,9%

**CAC 40**  
↑ 8205,81 pts (28/03)  
+0,3% sur 5 jours

51% des salariés disent avoir déjà été démotivés lors d'un recrutement par la longueur du processus et la multiplication des entretiens, selon une étude OpinionWay pour Factorial.

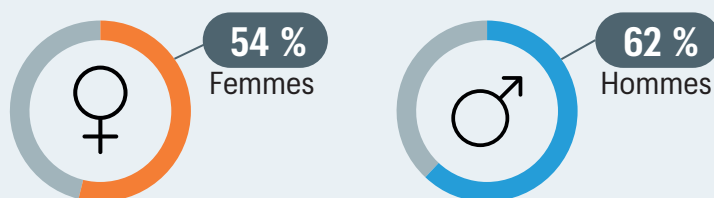
## Coup d'œil sur la prise de responsabilités au travail

Les jeunes sont plus nombreux que leurs aînés à vouloir beaucoup de responsabilités

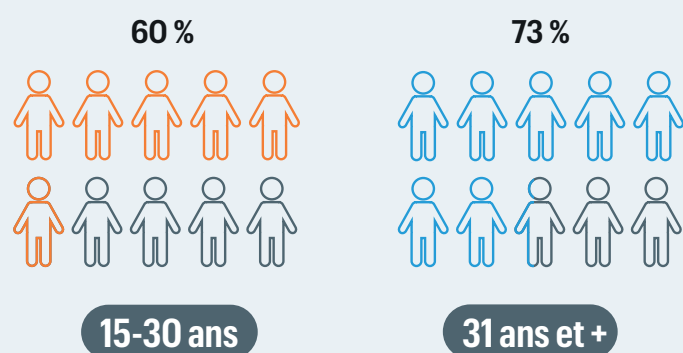


Et ce désir est davantage partagé par les jeunes hommes

Part des 15-30 ans ayant ce souhait selon le sexe (%)



En revanche, les plus âgés sont davantage attirés par l'autonomie



Sondage auprès de 4 500 jeunes de 15-30 ans et 1 000 personnes de plus de 30 ans  
Source : Injep, novembre 2023 | Production : datagora



## Sondage L'envie d'entreprendre est toujours forte

Que l'on soit jeune ou senior, homme ou femme, le désir de créer ou reprendre une entreprise est bien présent, selon une étude OpinionWay.

Nicolas Maviel

**CE MERCREDI** et jeudi, La Défense Arena de Nanterre (Hauts-de-Seine) ne va pas vibrer au rythme des rugbymen du Racing Club de France ou même au son d'un artiste français ou international mais à celui du salon Go entrepreneurs.

Deux jours pour écouter des conférences avec des ministres, rencontrer des spécialistes dans tous les domaines, que ce soit l'intelligence artificielle (IA), l'export, la facture électronique, les réseaux sociaux comme TikTok, la comptabilité ou le juridique. D'anciens sportifs de haut

niveau tels Michaël Llodra (tennis) ou Mathieu Flamini (football) compléteront un programme dense et riche avec quelque 300 exposants et 250 prises de parole. Cette 31<sup>e</sup> édition célèbre plus que jamais l'envie d'entreprendre.

Les organisateurs du rendez-vous ont profité de l'occasion pour réaliser un sondage avec OpinionWay en partenariat avec CCI France et le Medef\* sur la création d'entreprise en 2024. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Créer sa société ou en reprendre une reste une passion française depuis plusieurs années. Décryptage de cette tendance bien ancrée dans les esprits.

■ **Un quart des Français ont envie de se lancer**

À la question « personnellement, auriez-vous envie de créer un jour une entreprise, d'en reprendre une ou de vous mettre à votre compte », ils sont 25% à répondre par l'affirmative. Quelque 13,5 millions de Français seraient donc des entrepreneurs potentiels. Un chiffre énorme qui prend corps avec les données de l'Insee. Depuis 2016, le nombre de créations grimpe régulièrement. On recense 1 051 500 nouvelles entreprises entre février 2023 et janvier 2024 (- 20 000 par rapport à 2022-2023, très léger fléchissement), dont 70% d'autoentrepreneurs.

## Le mot de l'éco Chèque énergie



Le chèque énergie 2024 s'adresse aux 5,6 millions de ménages modestes pour les aider à payer leurs factures d'électricité, gaz, fioul... Il est envoyé par voie postale à partir du 2 avril et jusqu'à la fin avril, selon le département de résidence. Pour les bénéficiaires ayant pré-affecté le chèque chez leur

fournisseur d'énergie, il sera automatiquement déduit du solde dû. Le chèque énergie est attribué sous condition de ressources, aux foyers dont le revenu fiscal de référence 2023 sur les revenus de 2022, par unité de consommation, c'est-à-dire en fonction de la composition du ménage, est inférieur à 11 000 € pour une

personne seule. Le montant varie de 48 € à 277 € par an, selon le revenu, pour une moyenne de 150 €. Il est utilisable jusqu'au 31 mars 2025. Pour la première fois, en 2024, les locataires de logement HLM pourront utiliser le chèque énergie pour régler les charges de chauffage auprès de leur bailleur.



ISTOCK/SHARECHARGE

Paola Fabiani – vice-présidente du Medef en charge de l'entrepreneuriat et présidente fondatrice de Wisecom & Vado Via, un centre d'appels spécialisé dans le service client –, analyse les résultats : « Moi, ce qui m'interpelle dans ce sondage c'est qu'une grande partie de la population a envie d'entreprendre. 74 % l'imaginent dans leur plan de carrière et 32 % comme une expérience à tenter. Alors oui, il y a des craintes mais aussi un vrai désir de se lancer. Le contexte a également évolué et les mentalités ont changé. Désormais, on se dit que c'est faisable. C'est un véritable phénomène de société et c'est valable aussi bien chez les hommes que chez les femmes. C'est une vraie évolution. »

**■ Jeunes comme seniors**  
« D'ailleurs, chez les jeunes l'envie de se lancer est forte pour les 25-34 ans et même les 18-24. Être entrepreneur est inspirant pour eux. C'est aussi un âge où on est moins installé dans la vie, où l'on peut prendre des risques, poursuit la dirigeante. Autre facteur très important : la recherche de liberté. On veut créer, construire, partir d'une feuille blanche avec la volonté d'être son propre patron. C'est d'ailleurs aussi valable pour 11 % des seniors. » Une envie de se lancer en très grande majorité à plusieurs plus qu'en solo d'ailleurs.

**■ L'IA sera une aide**  
Les futurs entrepreneurs ou ceux ayant déjà lancé leur business ont plutôt un œil bienveillant envers l'IA. Autrice du livre « Le savoir n'est plus le pouvoir » (Éditions Débats publics, 227 pages, 18 €), Paola Fabiani connaît bien le sujet : « Le rôle de l'IA est, pour moi, surtout présent dans la simplification administrative. C'est un facilitateur qui est là pour répondre à des craintes et accompagner l'entrepreneur. Mais je suis aussi convaincue, comme 64 % des personnes interrogées, que l'IA va faire apparaître une nouvelle génération d'entrepreneurs. »

**■ L'Île-de-France en tête de l'entrepreneuriat**  
La région parisienne arrive largement en tête pour la création d'entreprises mais, derrière, l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Normandie, les Pays de la Loire se tiennent dans un mouchoir de poche. Toute la France est concernée avec, toutefois, un petit décrochage en Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est et Corse.  
\*Sondage réalisé auprès d'un échantillon de 1 011 personnes, représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas du 17 au 18 janvier 2024 et auprès de 405 entreprises, représentatives du secteur privé, de 0 salarié et plus, du 15 janvier au 5 février.

Créer sa société ou en reprendre une reste une passion française depuis plusieurs années.



**Les mentalités ont changé. Désormais, on se dit que c'est faisable**

Paola Fabiani, vice-présidente du Medef



COREOD

L'entreprise Coreod a mis au point un casque de réalité virtuelle et un programme destinés à améliorer la santé mentale des salariés.

## Rechargez vos batteries mentales avec ce casque

**Ça change tout** Pensée pour les astronautes, la technologie de la société Coreod Care promet bien-être et meilleure gestion du stress.

Virginie de Kerautem

« **VOTRE TÊTE** se repose, votre corps se relâche... » Ces quelques mots pourraient être ceux d'une application de méditation à laquelle on se connecte pour trouver le sommeil. Ils sont aussi ceux prononcés tandis que l'on se retrouve à flotter dans l'espace au milieu du système solaire ou face à un lac paisible sous un ciel étoilé, un soir de pleine lune.

Ceci n'est pas un rêve mais le décor d'une expérience immersive innovante, vécue grâce à un casque de réalité virtuelle. Initialement développée par la start-up Coreod Care pour aider les astronautes à gérer le stress que représente la vie dans un espace extrême, confiné, isolé, elle est désormais accessible aux salariés d'entreprises de tous secteurs. Ce sont ainsi burn-out, troubles du sommeil, perte de confiance, anxiété... que la start-up née en 2022 s'engage à résoudre.

Au fil des études menées durant plusieurs années avec le soutien du Laboratoire international de recherche en neuropsychologie aérospatiale (LIRNAS), sa fondatrice, Élise Jabès, docteure en psychologie, a compris qu'il était pertinent d'adapter sa solution aux salariés. D'autant que 70 % de ceux qui déclarent un mal-être l'attribuent au travail, d'après le baromètre d'Empreinte Humaine avec OpinionWay.

Aussi, le casque permet-il de leur offrir, insiste Élise Jabès, « une pause régénératrice pour recharger leurs batteries mentales. » Remarquée lors du CES de Las

Vegas (États-Unis), l'entreprise, qui cherche à lever des fonds, vend donc aux entreprises – une dizaine pour l'instant – l'appareil laso et le nombre de protocoles numériques souhaités parmi les dix qu'elle a mis quinze ans à élaborer. Selon la demande, ils « vivent » la mémoire, la concentration, la confiance en soi, la performance intellectuelle...

« Nos best-sellers sont ceux sur la décharge mentale, l'amélioration du sommeil et la gestion du stress », décrit celle qui commercialise chaque protocole 500 € par mois, quel que soit le nombre de salariés, casque compris.

**Fondé sur la PNL**

Peu importe le thème choisi, la séance s'appuie sur la thérapie PNL, ou programmation neurolinguistique. « On retravaille l'information existante », décrypte Élise Jabès. Par exemple, un collaborateur est stressé par un projet qu'il doit présenter à ses clients. Rien que d'y penser lui donne la boule au ventre, fait battre son cœur plus vite. « Même s'il est en train de regarder un film divertissant, explique-t-elle, il suffit qu'il songe à son travail pour faire revenir les mêmes symptômes. Ce stress est présent, physiologiquement et mentalement. »

Quand cette personne va suivre le protocole « gestion du stress », on va lui demander de réfléchir à ce qui la crispe afin de casser cette pensée récurrente et infuser une deuxième information : « Je suis à la hauteur, ce n'est pas stressant. » Ces mots vont rentrer en profondeur

grâce à l'état émotionnel modifié dans lequel se trouve la personne pendant la séance. « On ouvre une brèche dans cette pensée négative », résume Élise Jabès, pour qui cela se distingue de l'hypnose qui n'utilise pas les neurosciences.

Elle prévient toutefois qu'elle soulage mais ne soigne pas la cause du problème comme le ferait un psy. Effet placebo ou pas ? « Si ça fonctionne, n'est-ce pas ce qui compte ? », ironise-t-elle. Cela prouve le poids du psychologique sur un problème ! »

**État modifié de conscience**

Toujours est-il que l'expérience se vit de façon individuelle, dans une pièce isolée, ce casque sur la tête, confortablement calé dans un fauteuil. « Certaines entreprises disposent de salles de sieste, c'est l'idéal », indique la psychologue et coach. C'est d'ailleurs sa voix qui résonne dans les oreilles de l'utilisateur et l'invite à « se laisser porter ».

Pendant quinze minutes, celle-ci répète des phrases clés dans un murmure, afin de plonger la personne dans un état modifié de conscience caractérisé par une fréquence d'onde cérébrale différente de celle d'un état d'éveil ordinaire.

Passé les quelques minutes suivant la fin de la séance, pendant lesquelles on se sent un peu ramolli, rien n'empêche la reprise immédiate de son activité professionnelle. On peut aussi refaire une séance le lendemain, dans la même thématique ou une autre.

## L'avis du psy Peut-on encore tolérer un tempérament volcanique chez un salarié ?



**Christophe Nguyen**  
Psychologue du travail  
et président du cabinet  
Empreinte Humaine

Il est sanguin, il tonne, hurle et lance parfois des jurons. Chef ou collègue, ce profil de salarié rentre-t-il encore dans les cadres admis en entreprise ?

### Un comportement éruptif au travail est-il encore acceptable ?

Ça l'est de moins en moins car les mentalités ont évolué. Des changements sont advenus dans le Code du travail et la jurisprudence a bougé au sujet de ce qui est accepté ou non. On tolérait encore dans certains secteurs comme l'industrie d'être éruptif, sanguin, d'insulter « amicalement » ses collègues. Mais un resserrement de cette indulgence s'est produit. Dans les cas de violence au travail, se justifier en disant « j'ai toujours été comme ça » n'est plus une excuse recevable.

### Les textes se prononcent sur ces cas ?

L'accord national interprofessionnel de 2010 insiste sur le devoir de l'employeur de protéger les salariés. Cela a fixé un cadre à ce qui est acceptable. Avant, sous couvert « d'ambiance générale », on laissait passer certains comportements. Mais c'est jouer avec le feu ! Ceux qui ne les supportent pas se font exclure et on ouvre la voie à des dérives graves.

### N'était-ce pas une attitude valorisée à certains postes ?

On a eu tendance, dans certaines organisations, à placer dans le management des personnalités exigeantes, impatientes, volcaniques, autoritaires, basées sur le stress qu'elles vivaient et imposaient aux autres. Cela a donné une forme de leadership qui est rejeté aujourd'hui, surtout à l'heure où l'on prône la collaboration. C'est une catastrophe managériale et humaine. Penser que

c'est un signe de force, c'est fini.

### Que faire quand on est soi-même ce type de personne ?

Il faut se faire aider, consulter un psychologue, un coach. C'est une question d'intelligence émotionnelle, un problème de conscience de soi et de l'impact que l'on a sur les autres. Le contrôle de ses émotions, c'est bon pour son évolution de carrière et... sa santé ! Mais si l'entreprise vous a fait de multiples retours et que vous ne modifiez rien, il convient d'effectuer un choix et de comprendre qu'il est temps de changer d'environnement.

### Que dire face à un collègue de ce genre ?

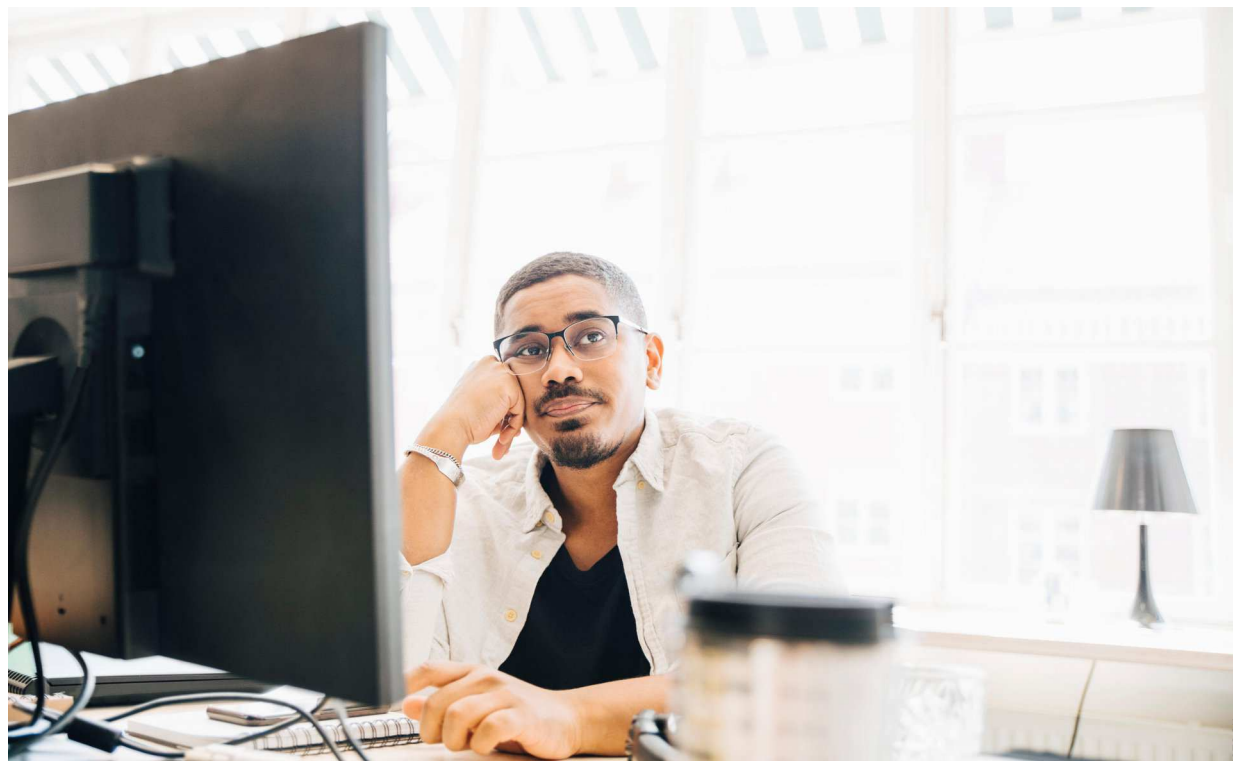
Lui dire que certains de ses comportements nous dérangent. Sans être dans le jugement, en restant factuel. Lui indiquer que tel fait, tel propos ont été mal vécus et lui demander d'être vigilant. Si ça continue et que cela devient insupportable, parlez-en au manager.

### Justement, quel est le rôle de ce dernier ?

Il peut essayer de comprendre d'où ça vient : la personne vit-elle trop de stress à son poste ? Ses objectifs sont-ils inatteignables ? Et lui proposer un accompagnement, surtout si c'est un bon élément. Enfin, le manager peut s'appuyer sur le cadre et la culture de l'entreprise où chacun doit se sentir respecté au travail, lui rappeler les valeurs de la société. Il doit être attentif au bien-vivre de l'équipe. Il y a aussi une responsabilité de l'employeur dans cette situation s'il l'a laissée perdurer plusieurs années.

### Cet aspect doit-il être pris en compte dès la phase de recrutement ?

Oui, les questions d'intelligence émotionnelle, du sens du collectif, de la capacité à gérer le stress doivent être considérées en amont, lors des processus de recrutement. C'est intéressant de mettre en situation les candidats et de leur faire passer des tests de personnalité. **Propos recueillis par Olivier Bossut**



Le « mind-wandering », ou « errance de l'esprit », permet de réfléchir différemment à ses tâches.

# Rêvasser peut être bon pour le travail !

**Mental** Être un peu dans la lune au cours de son activité professionnelle peut s'avérer bénéfique sur la prise de recul et la créativité.

Sylvie Laidet-Ratier

**LE REPAS** du soir pour les enfants, la réservation des billets de train en vue des prochaines vacances, la réunion pénible qui se profile dans deux heures... Avouez-le, pendant que vous planchez sur un dossier au travail, il peut vous arriver de divaguer sur un sujet qui n'a rien à voir avec la tâche en cours. Pas de panique ! Vous êtes juste « victime » de « mind-wandering », autrement dit d'errance de la pensée.

« Avoir parfois la tête dans les nuages, c'est la norme et pas l'exception en réalité. Durant ces moments de dérive de l'attention, la pensée flotte sans but précis, associant des idées de manière instable et parfois dépourvue de logique apparente. Cet état peut être soit spontané, comme lorsqu'on lit sans comprendre, soit intentionnel, lorsqu'on planifie mentalement ses vacances au lieu de se concentrer sur une tâche à réaliser ou le discours de son patron durant une réunion », explique Franck Biétry, professeur des universités en gestion des ressources

humaines à l'Université de Caen Normandie.

Les causes de ses pensées dérivatives peuvent être multiples. D'abord personnelles, certains d'entre nous ont davantage la capacité à rester concentré que d'autres, plus « rêveurs ». Elles peuvent aussi s'avérer conjoncturelles. Un état de fatigue peut par exemple faire ressortir ce type de préoccupations saillantes.

« Enfin, les causes peuvent être contextuelles, c'est-à-dire liées au travail lui-même. Si j'effectue des tâches simples et primaires en mode routine, à la limite de l'ennui, je passe en mode pilotage automatique et mes pensées s'égarer. A contrario, si je planche sur une tâche hyper-prenante, mon cerveau a besoin de souffler et mon esprit de se restaurer », détaille cet enseignant.

### Restaurer ses capacités cognitives

Le « mind-wandering » a évidemment des incidences sur votre travail. « Notamment des effets négatifs sur votre efficacité pour la tâche en cours. Cela peut vous faire commettre des erreurs,

ralentir votre lecture, votre capacité à résoudre les problèmes rencontrés ou encore impacter votre attention aux autres. Des recherches ont démontré que ce phénomène peut affecter négativement les performances de lecture, d'attention et de mémorisation jusqu'à -25 % », souligne Franck Biétry.

Mais être un peu dans la lune n'a pas que des effets délétères. Au contraire. « Cela permet par exemple de se ressourcer intérieurement et donc de restaurer ses capacités cognitives. C'est également positif sur la planification du travail à venir. Celle autobiographique, par exemple en pensant au repas du soir, permet de se préparer à un événement en anticipant et en hiérarchisant les buts à atteindre. Cette capacité à planifier dans un environnement professionnel très mouvant est aujourd'hui capitale », argumente-t-il.

D'autres effets positifs du « mind-wandering » ont été observés, comme la mémorisation de nouvelles connais-

sances et la prise de distance salutaire avec une situation particulièrement stressante. Enfin, laisser vagabonder ses idées au bureau peut également être source de créativité. « En agissant ainsi, volontairement ou pas, on réfléchit finalement différemment », insiste Franck Biétry. Un atout non négligeable dans des environnements de travail qui réclament sans cesse d'innover et de disrupter les modèles établis.

### Une étude en cours

Au final, quel pourrait être l'impact du « mind-wandering » sur la productivité des salariés français ? « Nous ne disposons pas de mesure d'impact, cela va surtout dépendre des métiers. Pour certains, rêvasser de temps en temps n'aura pas vraiment d'incidence sur leurs résultats. Pour d'autres, par exemple les chirurgiens, les chauffeurs routiers, cela pourrait s'avérer catastrophique », nuance-t-il tout de même.

Pour l'instant, impossible de chiffrer le temps de « rêverie » dans une journée de travail. L'enseignant et une équipe de chercheurs mènent en ce moment même une expérimentation sur des salariés. « On les fait venir en laboratoire pendant 2 heures à 3 heures et on les équipe d'un casque qui nous permet d'identifier si leur pensée s'échappe de leur tâche primaire et combien de temps », illustre-t-il. Résultats prévus dans un an.



**En agissant ainsi, volontairement ou pas, on réfléchit différemment**

Franck Biétry, professeur des universités en gestion des ressources humaines

# Les entreprises s'ouvrent au livre

**Échanges** Boîtes à livre, clubs de lecteurs... Les entreprises encouragent de plus en plus leurs salariés à s'adonner à la lecture. Pourquoi et comment s'y prennent-elles ? Retour d'expériences.

Sylvie Laidet-Ratier

**POUR SIGNER** la charte « Lire en entreprise » initiée par le Centre national du livre, l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) avait mis les petits plats dans les grands le 12 mars dernier. Une pause méridienne dans le hall de son centre parisien du XIV<sup>e</sup> arrondissement et des salariés en nombre installés devant la boîte à livres maison. Rendez-vous avait été donné pour assister à la signature de la charte mais aussi écouter Moktar Amoudi, l'auteur du roman « Les conditions idéales » (Gallimard) et lauréat du prix Goncourt des détenus 2023.

L'écrivain a lu des extraits de son premier ouvrage et n'a pas manqué de souligner que lorsqu'il cherchait du travail, il a fréquenté lui aussi assidûment les centres Apec. Voilà pour la petite histoire, qui fait sourire Gilles Gateau, le directeur général.

« Nous souhaitons encourager nos salariés à s'emparer davantage des livres, indique-t-il. Chacun de nos centres est aujourd'hui équipé d'une boîte à livres qu'ils approvisionnent eux-mêmes. On y dépose nos bouquins, on en emprunte. Mais surtout, au

détour d'un couloir, autour de la machine à café... on échange sur nos lectures. Lire éveille notre curiosité et permet de faire un pas de côté. Exactement ce qui est attendu en entreprise. Cela crée de fait d'autres types de liens entre les collaborateurs. »

Pour amplifier le phénomène, l'association vient tout juste de lancer un « club des lecteurs de l'Apec ». « Via ce canal, sur notre réseau social interne, les salariés vont pouvoir commenter leurs coups de cœur lecture, poster des photos de leur livre du moment, se recommander des ouvrages », illustre Leslie Davidovici, responsable communication interne.

## Pauses lecture au bureau

Make.org a également fait le choix du digital pour parler bonnes feuilles entre salariés via un fil de discussion. Dernièrement, Sophie a posté sa chronique de « Sorcières : la puissance invaincue des femmes », de Mona Chollet (La Découverte). Outre une bourse aux livres interne, les collaborateurs de cette start-up parisienne spécialisée dans la démocratie participative ont été invités au « Quart d'heure de lecture » national du 12 mars dernier. Et ont la pos-

sibilité de se poser en journée pour bouquiner tranquillement.

« Ces pauses nous permettent de faire redescendre le stress et d'être ensuite plus concentrés sur nos missions. Cela favorise aussi la créativité. Récemment, nous devions organiser une consultation autour de la thématique des accidents du travail. Il se trouve que l'un d'entre nous avait lu *Fantastique histoire d'amour* (Seuil), de Sophie Divry. L'un des deux personnages principaux est inspecteur du travail en crise avec son boulot », explique Marthe Nagels, responsable démocratie participative chez

Make.org. Ce fonctionnaire souffre d'un manque de reconnaissance, d'une hiérarchie aveugle et bureaucrate, a un salaire misérable et surtout l'impression de ne pas servir à grand-chose. Les conditions « idéales » pour générer de la souffrance au travail. « Découvrir sa vie nous a aidés à bâtir notre consultation citoyenne », ajoute-t-elle.

## Participation à un festival

Chez le fournisseur d'énergie UEM, basé dans l'est de la France, on encourage aussi la lecture afin de créer de nouveaux liens entre salariés.

Tout a commencé en 2017, sous l'impulsion du directeur général. Celui-ci a offert à chaque salarié un bon d'achat de 25 € à dépenser dans trois librairies indépendantes de Metz (Moselle).

« Chacun a ensuite été invité à déposer son ouvrage dans les bibliothèques partagées installées sur nos différents sites », détaille Claire Lardin, responsable des grands partenariats. Depuis, l'aventure livresque continue ! Grâce à un budget dédié, l'entreprise alimente régulièrement les étagères de ces bibliothèques. « On ne sait pas qui lit quoi car tout est ouvert

et libre. En revanche, dans les couloirs, on parle de nos lectures. Et parfois, on m'envoie un message pour que je déclenche l'achat de tel ou tel livre », précise-t-elle.

UEM est même allé plus loin en proposant à des salariés volontaires de faire partie d'un comité de programmation dans le cadre du festival Le livre à Metz. Huit collaborateurs ont lu cinq ouvrages, en ont sélectionné deux. Ces heureux lecteurs vont désormais pouvoir rencontrer les auteurs finalistes. Et ces derniers seront invités à une table ronde dans l'entreprise.



Des entreprises proposent à leurs salariés des boîtes à livres ou des bibliothèques partagées.

Le Parisien libéré SAS  
10, boulevard de Grenelle,  
CS 10817, 75738 Paris Cedex 15  
Tél. 01.87.39.70.00.  
Société par actions simplifiée.  
Président et directeur de la publication :  
Pierre Louette.  
Directrice générale déléguée :  
Sophie Gourmelen.  
Principal associé : Ufipar (LVMH).  
Directeur des rédactions du « Parisien »  
et d'« Aujourd'hui en France » :  
Nicolas Charbonneau.  
Directeur délégué des rédactions  
du « Parisien » et d'« Aujourd'hui en France » :  
Pierre Chausse.

Commission paritaire : n° 0125 C 85979.  
Rédaction en chef des suppléments :  
Jean-Louis Picot.  
Rédaction : Virginie de Kerautem, Florence  
Hubin et Nicolas Maviel.  
Editing : Olivier Bossut.  
Fabrication : Amandine Charbonnel.  
Directrice de la publicité RH & Emploi :  
Muriel Petit. Tél. 01.87.39.82.82.  
mpetit@esechosleparisien.fr.  
Abonnements  
«Le Parisien» : 0.811.875.656  
(coût d'un appel local).

**COLLECTIF  
CHERCHE  
CONSEILLER  
COMMERCIAL  
AU SERVICE DE  
L'HUMAIN**

» Harmonie Mutuelle recrute

**POSTULEZ**

**REJOIGNEZ UN COLLECTIF  
QUI AGIT POUR LA SANTÉ  
DES PERSONNES ET DE  
LA SOCIÉTÉ.**

Harmonie mutuelle  
GROUPE vyv  
AVANÇONS collectif

Merci à Ines, Aude, Jean-Charles, Djemila et Simon d'avoir rendu cette campagne possible.



Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris. Crédit photo : Baby - Fisheye Manufacture - B&BEL



Après le National Air and Space Museum (à gauche), l'entreprise va aménager le futur musée de la Maison-Blanche (ci-dessus), à Washington (États-Unis).

CHARGEURS MUSEUM STUDIO/MARK AVINCO; HALEY SHARPE DESIGN; RAA

## Savoir-faire Ils créent des musées dans le monde entier

L'entreprise française Chargeurs Museum Studio est devenue, en quelques années, la référence internationale pour la conception et l'aménagement de musées. Elle vient d'ouvrir celui de la Nasa.

Nicolas Maviel

**DELPHINE** de Canecaude s'exprime avec des mots passionnés. Cette diplômée des Beaux-arts a pris la tête il y a un peu plus d'un an de Chargeurs Museum Studio, pépite de l'art, de la culture ou de l'Histoire, voire des trois mélangés. Peut-être avez-vous déjà franchi les portes d'un musée ou d'une exposition dont cette entreprise

française est à l'origine. Le Titanic Belfast, lieu dédié au paquebot maudit au Royaume-Uni, c'est elle, le musée de l'Histoire des juifs polonais à Varsovie, encore elle, le Riverside museum de Glasgow, qui met à l'honneur les transports, aussi.

Des projets réalisés aux Émirats arabes unis, au Koweït, en Arabie saoudite, aux Pays-Bas, en Irlande mais aussi une exposition Picasso à Gênes (Italie) ou l'actuelle expo Cézanne-Renoir au Palazzo Reale de Milan (Italie)... La liste est longue et tout simplement impressionnante. Les États-Unis sont également une terre de prédilection avec déjà deux réalisations majeures à Washington : le National Museum of African American History and Culture et le musée de la Nasa ! En France, l'entreprise a collaboré avec l'Orangerie et le Musée d'Orsay.

Tout débute en 2015 lorsque Michaël Fribourg rachète à Edouardo Malone et Jérôme Seydoux Chargeurs, acteur

phare du textile et de la chimie. Peu de temps après, l'entrepreneur français visite un musée à Londres (Royaume-Uni) et se pose une question toute simple : qui conçoit ce genre de lieu ? D'autres interrogations suivent immédiatement : qui travaille dans cette industrie, crée les scénographies, les vitrines, l'éclairage, les parcours, choisi les lieux ?

### 120 millions d'euros de chiffre d'affaires

L'idée fait son chemin et, entre 2018 et 2022, le patron rachète sept sociétés qui se complètent pour former au final Chargeurs Museum Studio. Aujourd'hui, cela représente 400 personnes dans le monde pour 120 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023 et un objectif de 150 pour cette année.

« Nous pouvons tout faire, lance Delphine de Canecaude avec les yeux qui brillent : partir d'une grande idée très théorique et réfléchir à un projet de A à Z et même gérer

la maîtrise d'ouvrage comme nous l'avons fait pour six musées à Riyad. Nous pouvons aussi répondre à des appels d'offres comme ce fut le cas aux États-Unis, faire simplement de la curation d'œuvres pour une exposition, ou nous occuper de la scénographie. » Bilan, ce joyau tricolore impose sa marque partout sur la planète.

Le musée de la Nasa – le National Air and Space Museum – dans la capitale américaine, en est l'un des symboles. « L'aile Est a ouvert et nous sommes encore en train de travailler sur la suivante. Qu'est-ce qui nous a fait remporter ce marché ? Notre expertise ! Nous savons créer de la valeur et nous comprenons bien les enjeux et la culture locale », poursuit la dirigeante.

On trouve sur place le 1903 Wright Flyer, avion emblématique, le premier à avoir réalisé un vol motorisé contrôlé, conçu et piloté par les frères Wright. Visible aussi, le module de commande Apollo 11 Columbia qui a transporté les astronautes Neil Armstrong, Buzz Aldrin et Michael Collins lors de la mission historique d'alunissage en 1969. Ou encore le véhicule de randonnée lunaire (VRL), un rover à quatre roues alimenté par batterie, utilisé sur la Lune lors des trois dernières missions du programme Apollo américain en 1971 et 1972.

Un autre projet de grande ampleur occupe également tous les esprits outre-Atlantique : la création de A à Z du musée de la Maison-Blanche, également à Washington ! « On nous donne un bâtiment et nous allons tout faire à

l'intérieur, expose Delphine de Canecaude. Reconstituer le bureau ovale, entre autres. D'ailleurs, nous avons eu du mal à trouver le même tissu pour les canapés. Il n'y en avait plus en stock et nous avons dû relancer une production. C'est dix-huit mois d'attente pour avoir exactement le même. C'est aussi une réplique complète avec les intérieurs architecturaux détaillés, y compris des moulures, des portes, des fenêtres, un plafond incurvé et une cheminée en marbre. »

« Il y aura aussi une sorte de maison de poupée géante où l'on pourra découvrir les quinze pièces intérieures, poursuit-elle. Le but est vraiment de créer une plongée dans l'intime. Nous aurons aussi un théâtre immersif avec une expérience audio et vidéo qui permettra aux visiteurs d'explorer diverses pièces historiques et actuelles de la Maison-Blanche... Il sera également possible d'accéder à du contenu supplémentaire et détaillé concernant chaque pièce sélectionnée en touchant simplement certaines zones des projections murales ». L'ouverture de ce nouveau lieu est programmée pour l'automne prochain juste avant... l'élection présidentielle américaine !

Avec sans cesse de nouveaux projets partout dans le monde, Chargeurs Museum Studio recrute également énormément. Alors, si le monde de la culture vous attire, n'hésitez pas à envoyer une candidature spontanée. Les métiers sont nombreux et être innovant se révèle finalement la principale qualité recherchée pour attirer les regards.

Delphine de Canecaude, présidente de Chargeurs Museum Studio.



LP/N.M.

## LES ENTREPRISES SE PRENNENT AUX JEUX

# Ces marathoniens courent plus écolo

**Environnement** Ce dimanche 7 avril se tiendra la mythique course de 42,195 km à Paris. Pour beaucoup, il s'agira d'un test sur cette distance avant le Marathon pour tous des Jeux de Paris cet été. Chez Schneider Electric, on apprend aussi à courir vert.

« **LE MARATHON** (42,195 km) est un format exigeant et c'est pour cette raison que ça nous intéresse. Quoi qu'on en pense, pour peu que vous soyez un minimum en forme et surtout que vous soyez prêt à vous préparer, c'est une distance accessible. » Olivier Collignon, responsable des activités de sponsoring chez Schneider Electric, est peut-être un tantinet optimiste. Pour autant, voilà dix ans qu'il a associé son employeur avec le grand rendez-vous parisien de début avril.

Dimanche, ils seront plus de 57 000 à s'élancer pour un parcours à travers la capitale au départ des Champs-Ély-

sées, avec un retour avenue Foch. Parmi tous les participants, certains sortiront du lot avec leur tenue verte...

« Nos coureurs sont les ambassadeurs de ce que nous faisons au quotidien. C'est pour cela que nous attachons beaucoup d'importance au volet environnemental. Nous mesurons notre empreinte carbone, via un fonds spécifique nous aidons à la reforestation au Kenya. C'est aussi pour toutes ces raisons que nous avons créé les *green runners* à Paris. Nous demandons une véritable réflexion sur l'engagement citoyen, l'impact individuel », souligne cet amoureux des trails en montagne.

Ainsi, en plus de courir avec des t-shirts en polyester recyclé, les sportifs donnent des chaussures anciennes peu utilisées pour qu'elles profitent à une association au Cameroun, essayent de venir au marathon en BlaBlaCar plus qu'en avion. « Mais surtout, on sensibilise au ramassage des déchets. Nous essayons vraiment d'impliquer nos collaborateurs mais aussi tous les participants. D'ailleurs on essaime aussi ailleurs dans le monde, comme en Serbie ou en Inde », poursuit-il. L'expertise est si pointue désormais en matière écologique que Schneider Electric - qui travaille énormément sur la compensation liée

à l'impact environnemental - partage « ses bonnes pratiques » avec d'autres partenaires ou organisateurs.

Le Marathon pour tous, épreuve phare des prochains Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 qui va permettre à des amateurs de courir le même jour et sur le même parcours que les athlètes (le 10 août), s'en est fortement inspiré. Mais sur ce volet, Olivier Collignon préfère rester discret. Il ne s'agissait que d'expliquer quelles pouvaient être les bonnes pratiques à mettre en place.

Christophe Mettier, ambassadeur « green runners », lui, a rejoint le mouvement en



ASO/LAURE BOUTOT

Les « green runners » de Schneider Electric n'hésitent pas à collecter les déchets lors de leurs sorties.

2018 : « Le but est de courir autrement, en ayant des valeurs écologistes. C'est pour cela qu'il y a régulièrement des sorties *nettoyage*. On part avec un sac et on ramasse ce qui se trouve sur notre parcours. Ce sont des pauses utiles. Mais ça va même au-delà. Moi je vais à mon travail au Plessis-Bouchard en course à pied (15 km) et je reviens à vélo. » **N.M.**



IT ALL STARTS HERE\*

\*Tout commence ici

BERLIN | LONDON | MADRID | PARIS | TURIN | WARSAW

## RENCONTRE AVEC ÉLISE FABING

## « On a plus peur d'un post Instagram que d'une condamnation, c'est triste »

Cela fait quatorze ans qu'Élise Fabing, **avocate** de 41 ans, spécialiste en droit du travail, se place du côté des salariés. Encore plus celui des femmes, à qui elle consacre son deuxième livre.

Propos recueillis par  
Virginie de Kerautem

**DANS SON CABINET** parisien, Alkemist, cofondé en 2019, le téléphone sonne de plus en plus. Et ses conseils donnés sur son compte Instagram sont suivis par plus de 27 000 personnes. « Je suis très engagée pour la cause des femmes », raconte Élise Fabing, dont la notoriété a explosé en soutenant les comptes « Balance ton agence » et « Balance ta start-up », sorte de mouvements #MeToo lancés dans la pub et la tech en 2020.

Sa clientèle est pourtant majoritairement masculine. « Leur défense, explique-t-elle, les femmes n'y pensent que quand leur corps lâche. » Son deuxième livre – « Ça commence avec la boule au ventre », aux éditions Les Arènes (208 p., 20 €) – qui paraît le 4 avril, est dédié à ses clientes dont les dossiers de harcèlement et de discrimination se règlent la plupart du temps à huis clos, à l'amiable.

**Vous ne plaidez que 20 % de vos dossiers devant les conseils de prud'hommes. Pourquoi ?**

On a une justice sociale qui dysfonctionne avec des délais très longs, ce qui empêche de passer à autre chose. Sans compter le niveau d'indemnisation, ni dissuasif pour les entreprises, ni incitatif à aller en justice pour les salariés. La moyenne d'indemnisation d'un harcèlement moral en 2019, c'est 7 100 €, selon Prédicte (site d'informations juridiques). Ce n'est rien !



LP/OLIVIER COISSAN

**Il y a aussi le barème Macron...**

Celui-ci plafonne le niveau d'indemnisation d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse en fonction de l'ancienneté. Ce qui sort de la justice sociale les start-up, chez qui elle est faible, ainsi que les entreprises à fort turnover. Je conseille donc à plein de salariés de ne pas aller en justice. En effet, même en cas de harcèlement ou discrimination, pourtant hors du champ de ce barème, les condamnations dépendent souvent de l'ancienneté. À mon sens, une baisse du niveau indemnitaire n'incite pas les entreprises à mieux se comporter et bien gérer ces situations. De plus, celles-ci ont peur pour leur réputation et

leur marque employeur, cela les pousse à transiger. On a plus peur d'un post sur Instagram que d'une condamnation en justice, je trouve ça triste. C'est malheureusement la réalité. C'est pour cela que quand je fais une transaction, j'ai un goût d'inachevé, même si en général on transige plus que ce qui aurait été obtenu en justice. Pour mes clientes, c'est leur assurance nouvelle vie. Elles sont satisfaites mais pas réparées car elles s'engagent à la confidentialité et à ne pas aller en justice. Moi qui suis très féministe, j'ai l'impression d'être une marchande de silence qui ne sert pas la cause. Ça ne permet pas de faire évoluer la jurisprudence, notamment sur le harcèlement sexuel.

### Bio express

**1983.** Naissance à Strasbourg (Bas-Rhin)  
**2010.** Prête serment comme avocate au barreau de Paris et devient collaboratrice, puis associée d'un cabinet spécialisé en droit du travail  
**2019.** Ouvre son propre cabinet, Alkemist, à Paris, avec son amie de fac, Alice Goutner  
**2020.** Publie « Manuel contre le harcèlement au travail » (Éd. La Maison Hachette)

**En plus du harcèlement, pourquoi vous appelle-t-on ?**

Pour des négociations de départ, sur fond de harcèlement, d'insatisfaction, de perte de sens. J'ai aussi des affaires de licenciements plus classiques : contestation, requalification ou bien aussi des DRH que l'on veut faire sortir, parfois parce qu'ils se sont opposés à certaines mesures. Comme je suis très engagée sur ces questions-là, on me sollicite pour des cas de discriminations sexistes, sur la maternité.

**Vous attendez beaucoup de la future obligation des entreprises à plus de transparence...**

Ça change tout ! On va pou-

voir demander la communication des bulletins de salaire des homologues masculins. Jusque-là, on arrive parfois à le savoir quand ma cliente tombe sur celui de son collègue oublié à la photocopieuse ! Or, j'ai des dossiers avec des écarts de rémunération, notamment dans des Comex, de l'ordre de 25 % sur des fonctions comparables ! Quand j'envoie une sommation de communiquer les bulletins de paie, les entreprises refusent et arguent de la protection des données personnelles notamment. Là, elles vont être obligées.

**Vous dénoncez souvent les « managements à l'ancienne ». C'est-à-dire ?**

C'est le management autoritaire avec un lien hiérarchique très défini, une certaine emprise d'un chef charismatique sur un salarié mis dans une position de soumission et presque de remerciement d'avoir un job. Qu'il y ait un lien hiérarchique fort, c'est la réalité dans un contrat de travail mais parfois, c'est abusif. Comme ce manager qui avait encouragé l'évolution d'une assistante avant de vouloir la rétrograder, juste avant sa retraite... Il a été condamné.

**On valorise pourtant les managers charismatiques...**

La relation peut vite devenir toxique, surtout quand on se fait virer. Mis de côté soudainement par ce manager copain, mes clients perdent leur environnement de travail mais aussi personnel. C'est le danger de ces boîtes où l'on est une grande famille.

## En bref



### S'INFORMER

#### Comprendre la CSRD

Pour tous ceux qui veulent se saisir de la nouvelle Corporate Sustainability Reporting Directive entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier, qui s'impose aux entreprises de plus de 250 salariés, Bpifrance organise un webinar ce 2 avril, à 11 heures. Renseignements sur [bigmedia.bpifrance.fr/nos-evenements/csr-d-queles-enjeux-queles-opportunités-pour-les-pme-et-eti](https://bigmedia.bpifrance.fr/nos-evenements/csr-d-queles-enjeux-queles-opportunités-pour-les-pme-et-eti).



### À NOTER

#### Rencontrez les start-up de l'ouest

Trente entreprises innovantes se présenteront pour tenter de convaincre un parterre d'investisseurs publics ou privés, le 4 avril, dans les locaux de la CCI de Nantes Saint-Nazaire, à l'occasion de la 24<sup>e</sup> édition de Start West, événement de l'amorçage et du capital innovation. Infos sur [www.start-west.com](https://www.start-west.com).



### PARTICIPER

#### Indépendants mais pas solitaires

La 3<sup>e</sup> édition du salon Solo&co Days se tiendra à Bordeaux le 9 avril, à l'Hôtel de Bordeaux Métropole (quartier Mériadeck). Une bonne occasion pour les free-lances, autoentrepreneurs et indépendants de trouver des conseils auprès de la cinquantaine d'experts présents dans tous les domaines qui touchent les pros. Gratuit. Infos sur [www.soloandcodays.com](https://www.soloandcodays.com).